



NEWSLETTER

LA GAZETTE DU HIBOU

LE CONSEIL

La Maire

Marjorie GOSSELET-CAMBRAI
m.gosselet@niergnies.fr

Adjointe aux finances

Brigitte DENIMAL
b.denimal@niergnies.fr

Adjoint aux travaux

Freddy SEGARD
f.segard@niergnies.fr

Adjoint Aéronautiques

Ludovic COTTON
l.cotton@niergnies.fr

Adjoint aux fêtes

Frédéric HANOT
f.hanot@niergnies.fr

M.Michel ANCKAER

M.François BONA

M.Luis CALDEIRA

M.Carlos DE FREITAS

Mme Laurence HOUILLON

Mme Martine LEBLANC

Mme Isabelle MASSY

Mme Roselyne MOSCHKAU

M.Bertrand NICOLAS

M.Damien VANESSE

CONTACT

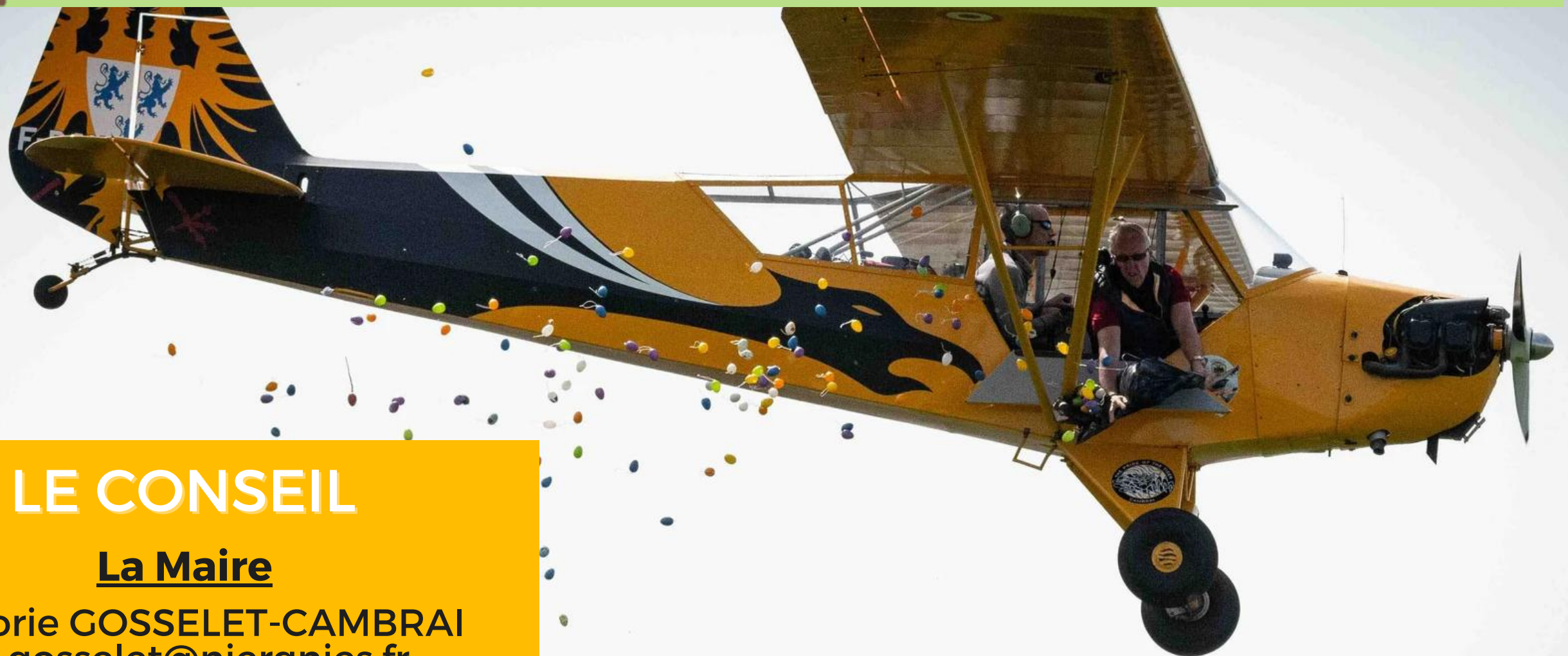
59 Grand Rue 59400 NIERGNIES



03.27.81.52.16



secretariat@niergnies.fr

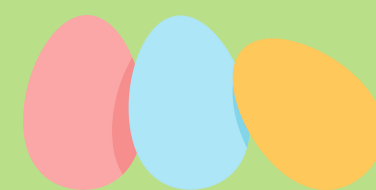


Qui trouvera l'oeuf magique ?

Chaque année, la Municipalité, en collaboration avec l'Aéro-Club organise pour Pâques, le traditionnel lâcher d'œufs. Tous les enfants du village et de l'Aéro-Club (jusque 12 ans) sont invités

LE LUNDI 1ER AVRIL 2024
A 11H00

à l'Aéro-Club Louis Blériot



HORAIRES ACTUELS

Lundi, mercredi et vendredi
9h30-12h00 / 13h30-17h30
Mardi et jeudi : 9h30-11h30



LE MOT DU MAIRE



Chers habitants,

L'année 2024 avance et le printemps approche avec, espérons le, de belles journées en perspective et un temps plus clément qu'actuellement avec ces records de pluie. Nous ne devrions pas manquer d'eau cet été !

Ce bulletin d'informations a pour objectif de vous donner les informations pour le mois de mars. Un numéro plus étoffé de la gazette vous sera proposé en avril après le vote du budget et vous y retrouverez les rubriques habituelles.

N'hésitez pas cependant à visiter les pages Facebook et Instagram de la commune, pour être informés en permanence de l'actualité de notre commune et plus largement de notre intercommunalité.

La cérémonie des vœux qui s'est déroulée en janvier a permis au conseil municipal de présenter ses vœux aux personnes présentes .

Dans un village de la taille du nôtre, chacun a sa place pour s'investir ou au moins s'intéresser à la vie de la commune. Mais les personnes présentes ont pu longuement discuter autour d'un verre et d'une frite. Des annonces ont été faites pour 2024 après le retour sur les réalisations de l'année 2023. Nous y reviendrons largement dans le prochain bulletin notamment avec un gros dossier : la rénovation de notre bloc communal Ecole, salle polyvalente et mairie.

Nous vous informons que le permis d'aménager pour le lotissement sur le terrain communal rue de l'argillière a été déposé. Dès qu'il sera instruit par notre service urbanisme la vente de la parcelle entre la commune et Proteram sera actée. La commercialisation des parcelles est prévue au 2ème semestre 2024.

De plus la municipalité, Niergnies loisirs et la Communauté d'Agglomération vous prévoient des semaines sportives dans le cadre des jeux olympiques, également à lire dans notre prochaine édition... Patience !

Bonne lecture

La Maire,
Marjorie GOSSELET-CAMBRAI

**Notre village
sur les réseaux sociaux:**



@mairiedeniergnies

L'opération "Nettoyons la nature" n'a pas été réitérée cette année. En effet, la municipalité a fait le choix de sensibiliser sur le long terme et non pas sur une seule journée. Nous sommes TOUS responsables de la propreté de notre village. Un arrêté municipal sera pris prochainement.



TRAVAUX

Coup de jeune pour la porte de notre Eglise Saint Nicolas

La menuiserie LAURENT de Rumilly-En-Cambrésis est intervenue à l'église pour rénover la porte d'entrée. Coût total de cette rénovation : 5692,85€ TTC.



SECURITE DES ROUTES

Les écluses provisoires Grand Rue et rue du Château laisseront désormais place aux permanentes. Le test fût concluant, cet aménagement réduit considérablement la vitesse des véhicules. La municipalité a finalement supprimé l'aménagement envisagé entre le 54 et 65 Grand Rue, qui était moins judicieux au vue des ralentisseurs et de la zone 30 déjà mis en place en face de la mairie. A compter de fin Mars, les véhicules entrants dans le village côté Calvaire et rue du Château devront céder le passage aux véhicules sortants. La vitesse sera réduite à 30km/h 50m avant et 50m après l'installation.



Les équipes de GRDF seront présentes pendant plusieurs semaines (environ 6 mois) à compter du mois d'avril dans le village.

L'intervention concerne la sécurisation des branchements clients et se caractérise par la pose d'un dispositif de déclenchement automatique.

La pose est réalisée depuis le coffret du client, sans terrassement. Chaque client sera prévenu individuellement par courrier par GRDF et la pose nécessitera l'interruption de la fourniture de gaz durant 1h maximum. La prestation est totalement gratuite et prise en charge par GRDF.



Le Jury du Concours "Villes et Villages fleuris" est passé le 28 Juin 2023. A la suite de ce passage, Le village a obtenu la mention "BIEN".

RAPPEL URBANISME

La loi et les règlements d'urbanisme obligent à déclarer auprès de la mairie tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre bien. Une déclaration préalable ou un permis de construire est indispensable selon les travaux. (voir sur notre site internet > rubrique "services" puis "urbanisme").

Tout chantier non déclaré est susceptible d'être contesté et sanctionné.

De même, lorsque vous avez obtenu l'accord pour votre projet et que vous avez décidé de le modifier (par exemple les matériaux utilisés, la couleur..) vous devez **IMPERATIVEMENT** en informer la mairie avant le début des travaux.

D.E.C.I

Notre commune est adhérente au SIDEN-SIAN pour la compétence "Défense Extérieure Contre l'Incendie" (DECI). Chaque année, le conseil municipal délibère sur la fiscalisation de cette contribution "DECI".

Pour l'année 2024, la cotisation s'élève à 2600,00€ TTC.

Lors de sa séance en date du 04 Mars 2024, le conseil municipal a donc décidé de refuser, une nouvelle fois cette année, la fiscalisation de cette cotisation et de la financer par le biais de notre budget communal

ACCUEIL DE LOISIRS

Dates à retenir :

Vacances de Printemps du 22 au 26 Avril et vacances d'été du 08 au 26 Juillet 2024.

Inscriptions:

<https://arilpericolaires.myperischool.fr>
code d'accès à demander auprès de l'équipe d'animation
(Plus d'infos au 06.62.32.25.43
servicejeunesse@awoingt.fr)

SAVOIR VIVRE



C'est un problème qui revient souvent aux oreilles de Madame la Maire : Les nombreuses déjections canines abandonnées sur les trottoirs et les espaces verts par des maîtres indécents. La propreté est l'affaire de tous, adoptez les bons gestes ! Il est bon de rappeler ce que la loi dit : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal". Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités :

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

J'AIME MON VILLAGE, JE LE RESPECTE !

IDENTIFIEZ VOS ANIMAUX

Afin de lutter contre les abandons, les trafics ou les vols, il est important d'identifier votre animal de compagnie.

Deux méthodes différentes existent : l'identification par tatouage, de moins en moins pratiquée, et l'identification par puce électronique. Cette identification permettra également par exemple, d'éviter une stérilisation lorsqu'un chat errant se trouve dans le village. En effet, le problème des chats errants reste récurrent et la stérilisation reste le moyen le plus efficace afin de contrôler la population.

RAMASSAGE DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts reprendra le lundi 18 Mars 2024. Le dernier ramassage de l'année aura lieu le 18 Novembre. Lors des lundis fériés, la collecte est reportée au lendemain. Vous pouvez retrouver le calendrier des collectes sur notre site internet rubrique "Services" puis "déchets" ou en faire la demande au secrétariat.



Vous venez d'arriver dans le village ?

Venez dans un premier temps, vous faire connaître en mairie, nous laisser vos coordonnées et bénéficier de différentes informations.

Si vous venez de changer de région, de travail ou souhaitez simplement entretenir des liens sociaux l'Association "Cambrésis Accueil" organise différentes activités et sorties. Plus de renseignements au siège de l'Association : 16 rue du 8 Mai 59400 CAMBRAI - cambraiacceuil@gmail.com
M.Richard LEGRAIN 06.24.36.33.97

DEPISTAGE DIABETE

Vendredi 05 Avril de 14h30 à 17h00
6 Grande Rue Vanderburch à CAMBRAI
Association ADIABASE - Inscriptions au 03.27.82.80.53

Passage à l'heure d'été

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars 2024

+ 1 heure



À 2 heures du matin il sera alors 3 heures.

Nous perdrons 1 heure de sommeil.

Le petit-fils du célèbre aviateur Louis Blériot, s'est éteint le samedi 25 Février à l'âge de 80 ans. Il avait tenté à 54 ans, de rééditer l'exploit de son grand-père, qui pour rappel avait franchi la Manche en avion en 1909.

Malheureusement, son avion, un appareil identique à celui de 1909, s'est abîmé dans un étang, à peine plus d'une minute après le décollage, depuis un champ de BlériotPlage, proche de la mer. Il était venu plusieurs fois à l'Aéro-Club.



NOUVEAUX TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance en date du 13 Septembre 2023 de revoir les tarifs de la salle polyvalente et de les définir comme suit: **Tarifs habitant : 310€**
Tarif extérieur : 510€

Cette augmentation s'explique par la prestation "lavage du sol avec la machine" effectuée par le personnel communal et qui est désormais inclus dans le prix.

Le chèque de caution de 500€ reste inchangé.

Nouveauté : un chèque de caution de 100€ concernant le ménage sera également demandé.

ELECTIONS

Les prochaines élections Européennes auront lieu le **dimanche 9 Juin 2024**.

Ces élections permettent aux citoyens inscrits sur les listes électorales d'élire un député au suffrage universel direct. Dates limites d'inscription sur les listes électorales :

Jusqu'au 1er Mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne sur le site www.service-public.fr

Jusqu'au 03 Mai 2024 inclus pour les inscriptions en mairie.

DON DU SANG

Au marché couvert à CAMBRAI
Le 25 Mars 2024 et le 27 Mai 2024
de 9h00 à 17h00

CARTES D'IDENTITE & PASSEPORTS

Un nouveau guichet pour faire vos papiers d'identité : NOYELLES-SUR-ESCAUT a élargi les horaires pour faciliter les prises de rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00.

lundi, mercredi de 13h35 à 18h00 mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00

Vous pouvez prendre rendez-vous sur : www.rdv360.com



PROCHAINEMENT



1er Avril 2024

Lâcher d'oeufs à l'Aéro-Club

08 Mai 2024

Cérémonie commémorative et remise des médailles du travail

25 Mai 2024

Soirée années 80 organisée par la Municipalité

30 Juin 2024

Fête communale et brocante organisée par Niergnies Loisirs

13 Juillet 2024

Bal Champêtre organisé par Niergnies Loisirs

14 Juillet 2024

Commémoration de la Fête Nationale

1er Septembre 2024

Meeting Aérien des Ailes de Cambrai

ETAT CIVIL 2024



Mme Paulette DHEZ (BANSE)
14 Janvier 2024

Mr Serge METOUT
17 Janvier 2024

Mr Jean-Marie CMBAY
24 Février 2024